

Recherches sociographiques



Marcel TRUDEL, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, (suivi du *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français* (sur CD-ROM], 490 p.), Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 405 p. (Cahiers du Québec, Histoire.)

Daniel Gay

Volume 46, numéro 3, septembre–décembre 2005

Le Canada français. Son temps, sa nature, son héritage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012483ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012483ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gay, D. (2005). Compte rendu de [Marcel TRUDEL, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, (suivi du *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français* (sur CD-ROM], 490 p.), Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 405 p. (Cahiers du Québec, Histoire.)]. *Recherches sociographiques*, 46(3), 562–565.
<https://doi.org/10.7202/012483ar>

sans véritable analyse. Quoique l'ouvrage s'adresse au grand public, il aurait été intéressant qu'il contienne une brève bibliographie. Néanmoins, cette petite synthèse est un bon ouvrage sur les origines de la société québécoise analysées plus particulièrement sous l'angle politique.

Marie-Josée VERREAULT

INRS Urbanisation, Culture et Société.

Marcel TRUDEL, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, (suivi du *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français* [sur CD-ROM], 490 p.), Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 405 p. (Cahiers du Québec, Histoire.)

Deux siècles d'esclavage est la deuxième édition de *L'Esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960, et le *Dictionnaire*, la troisième édition de l'ouvrage paru chez Éditions Hurtubise HMH Ltée, en 1990. Les textes de 2004 sont la version légèrement corrigée des publications antérieures.

L'Esclavage au Canada français (le texte fondateur) comporte douze chapitres. Ils sont précédés, bien sûr, d'une introduction et débouchent sur une conclusion et une annexe, les deux étant également riches en idées et en faits. L'introduction et les deux premiers chapitres concernent la question de la demande d'esclaves adressée au gouvernement français par des autorités politiques de la Nouvelle-France, celle de l'esclavage *de facto* et de la légalisation de l'esclavage d'Amérindiens et de Noirs, entre 1629 et la capitulation de la Nouvelle-France en 1760 et plus tard. Le chapitre III traite du nombre officiel d'esclaves, du problème de leur identification, de leur énumération et de leur provenance. Selon nous, le chapitre IV, « Le marché aux esclaves » ; le chapitre V, « Des propriétaires à tous les échelons de la société » ; le chapitre VI, « La condition de vie des esclaves » ; le chapitre VII, « Les esclaves et les sacrements » ; le chapitre VIII, « Crimes et châtiments » ; le chapitre IX, « L'Esclave a-t-il des droits d'homme libre » et le chapitre XI, « Les Canadiens ont-ils du sang d'esclaves ? » pourraient être regroupés sous une section intitulée : « Les conditions de vie des esclaves ». Le chapitre XII prétend que les esclaves « disparaissent » un à un à la veille de l'abolition de l'esclavage en 1833.

Enfin, la bibliographie utilisée par l'auteur de *L'Esclavage*, et qui servira aussi, dans une large mesure, pour rédiger le *Dictionnaire*, est impressionnante. Elle regroupe les sources manuscrites puisées tant dans les archives publiques que privées, les sources imprimées, les inventaires et les dictionnaires, les études spéciales sur l'esclavage au Canada français et ailleurs, et les ouvrages divers.

Quant au *Dictionnaire*, il peut être considéré à la fois comme le complément et le prolongement de *L'Esclavage*. Il ne reprend pas l'historique de l'« institution servile » au Canada français mais il étaye de façon compétente certaines des

propositions contenues dans *L'Esclavage*, et tente d'articuler un nombre considérable d'informations, lesquelles permettent la constitution d'un dossier biographique, d'une part, sur les esclaves amérindiens et les esclaves noirs, et, d'autre part, sur leurs propriétaires.

Marcel Trudel montre, par exemple, que l'esclavage a existé au Canada français (ou au Québec), pendant quelque cent vingt-cinq ans ; que l'esclavage légal est fondé sur l'autorisation accordée par Louis XIV, le 1^{er} mai 1609, en réponse notamment au « long plaidoyer [...] pour réclamer une cargaison de nègres » (*L'Esclavage*, 1960, p. 29) ; que, parmi les raisons avancées pour justifier ces demandes, figurent la culture du chanvre ; le défrichement des terres et l'élevage ; la résolution du problème social que constituent les parents devenus invalides ou qui sont sans enfants ; la participation éventuelle des Noirs à la défense militaire de la Nouvelle-France ; la possibilité de maîtriser la cherté de la vie en comptant sur une main-d'œuvre gratuite ou bon marché ; et l'occasion pour les femmes esclaves de concourir au bien-être, y compris l'instruction, des enfants, en l'absence de leurs parents partis pour la guerre ou préoccupés par le commerce ou les voyages.

L'Esclavage et le *Dictionnaire* comportent des données riches sur la question de la stratification sociale des Amérindiens et des Noirs, la nature des relations entre Québécois de souche et ceux-ci, et le racisme institutionnel pratiqué en Nouvelle-France et au début du Bas-Canada. Le lecteur se rend compte que l'esclavage n'a pas pour objet que la christianisation du « sauvage » amérindien ou noir. Il est aussi un élément important de l'inégalité socioéconomique. De plus, il fonde les représentations officielles des « vrais de vrais » et des « autres », ces derniers étant estimés mineurs. Selon *L'Esclavage*, le *Catéchisme* (1702) de M^{sr} Saint-Vallier exclut de la fonction de prêtre, donc des avenues du pouvoir, toute personne esclave, tout esclave affranchi et tout descendant d'esclave même s'il n'a jamais été lui-même esclave. Cette décision constitue, selon nous, le premier acte officiel de ségrégation fondée sur la condition et la race dans l'histoire du Québec. Chef de l'Église catholique, M^{sr} Saint-Vallier est aussi membre du Conseil souverain de la Nouvelle-France.

Une autre donnée importante de *L'Esclavage* et du *Dictionnaire* est la présence, parmi les Québécois de souche, les immigrants, les Amérindiens et les Noirs, de métis et de mulâtres. On ne devrait pas sous-estimer non plus l'analyse convaincante de Trudel relative à la contribution multiple des Amérindiens et des Noirs à une certaine diversification ethnique du peuple québécois et au développement de la société, tant des points de vue politique et économique que culturel. Il est regrettable que les démographes et les sociologues n'aient pas jugé bon d'exploiter ce filon pour mieux cerner l'évolution multiple de celle-ci, notamment, celle des conduites harmonieuses et conflictuelles.

Il y a lieu de se réjouir de ce que, dans l'édition de 2004, Trudel ait eu à se départir, quoique de façon incomplète, de certains aspects racistes du langage des premières éditions. Par exemple, l'expression « petite sauvagesse » est remplacée par « petite Amérindienne », « les sauvages » deviennent « les Amérindiens » et le mot Noir est utilisé au lieu de nègre. De même, certains jugements très discutables

ont disparu. Ainsi, « [le nègre] rêve manifestement d'égaliser le Blanc » ou encore « [...] nous sommes convaincus que le nègre a beaucoup plus de fierté que le sauvage » (*L'Esclavage*, 1960, p. 252 et 2004, p. 248). Il va de soi que la désignation d'un groupe, qui se trouve dans une situation d'assujettissement, n'est pas neutre. Elle est un des privilèges des détenteurs du pouvoir.

Un jugement, qui ne rallie pas tous les suffrages, se rapporte à « l'air d'humanité » que Trudel croit percevoir dans « notre esclavage », c'est-à-dire l'esclavage canadien-français et catholique, par rapport à celui pratiqué dans d'autres pays. Ce thème de la supposée spécificité culturelle de l'esclavage surprend. On peut en dire autant de celui de « l'immoralité de l'esclave [amérindien et noir] » (*Deux siècles*, 2004, chapitre X, « De la débauche et du mariage »), alors que l'immoralité des maîtres, attitude que laisse supposer la violence exercée par certains d'entre eux, n'est à aucun moment mise en évidence ou condamnée. De plus, Trudel donne la malheureuse impression que la soi-disant « immoralité » de l'esclave est un fait de nature plutôt que la réaction normale de celui-ci face à un système de domination qui le pousse à transgresser les interdits sociaux édictés précisément par les propriétaires d'esclaves.

Au demeurant, en dépit des critiques qu'on peut leur adresser, *Deux siècles d'esclavage* et le *Dictionnaire* constituent des travaux incontournables ; ce sont des références. De plus, ils permettent de constater que tout n'a pas été dit sur l'histoire sociopolitique et culturelle du Québec. Ils ont aussi le mérite d'inciter le chercheur ou le lecteur le moins averti à entreprendre le « combat pour l'histoire », sans se laisser abrutir par la doctrine des consensus et des modèles à suivre. Enfin, la tradition de recherche qu'ils illustrent introduit heureusement le désordre dans la pensée unique du passé et de l'histoire.

Pour s'en convaincre, s'il en était besoin, il faut se rappeler que *L'Esclavage au Canada français* paraît la même année (1960) que *L'Histoire du Canada français* de Lionel Groulx, prêtre catholique et chef de file nationaliste d'une partie importante de l'intelligentsia. Ces publications illustrent, dans une large mesure, deux conceptions différentes de l'histoire. L'une est dite objective ou « réaliste » et laïque, l'autre, chrétienne et patriotique, chacune étant néanmoins militante à sa façon.

La première révèle, sur un ton parfois caustique et provocateur, des aspects inconnus ou peu connus de la genèse de la société québécoise, notamment l'existence et la dynamique de l'esclavage, le traitement inégalitaire des Amérindiens et des Noirs, les avantages socioéconomiques et politiques que la gestion de l'« institution servile » offre aux groupes dominants, et le processus de marginalisation de groupes plus faibles. Cette image « nouvelle » du Canada français figure parmi les « petites révolutions » de l'époque. Aussi fut-elle accueillie par certains comme un mensonge ou l'expression d'une effronterie insolente.

En revanche, la deuxième, s'inspirant largement des travaux de Faillon, de Casgrain, de Garneau et de Sulte, tend à présenter le Canada français comme un modèle de pureté chrétienne et comme la victime perpétuelle de groupes hostiles coalisés contre lui, dont les Amérindiens et les Anglais. De plus, contrairement à

Trudel, Groulx nie aux Amérindiens et aux Noirs le statut de groupe historique. Ce qui n'est pas surprenant puisqu'il prétend que le « petit peuple » canadien-français ne s'est développé que par ses propres moyens. C'est le postulat du développement frileux et solitaire.

Pour apprécier à leur juste valeur les travaux pertinents de l'historien Marcel Trudel, il faut donc les replacer dans le contexte effervescent du début des années soixante. En ce temps-là et même beaucoup plus tard d'ailleurs, dans certains milieux intellectuels et politiques, la distance n'avait pas aboli une certaine mémoire historique apparemment caractérisée par la « fabrication de l'oubli ». Dans cette conjoncture de répression culturelle, *L'Esclavage au Canada français* apparaît comme l'œuvre patiente et difficile d'un chercheur autonome et iconoclaste.

Daniel GAY

*Professeur retraité de sociologie,
Université Laval.*

Dominique MARQUIS, *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac, 2004, 220 p.

Pour apprécier plus encore cet essai tiré de la thèse de doctorat de l'auteure, il faut avoir en mémoire l'essai magistral de Jean de Bonville : *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Les Presses de l'Université Laval, tiré lui aussi d'une thèse de doctorat. La lecture ou la relecture de cette brique de 416 pages est souhaitable parce que Mme Marquis s'y réfère et s'inscrit explicitement dans sa suite. Plus encore, le livre de de Bonville offre une description détaillée et articulée de « l'institution » qui a émergé à la fin du XIX^e siècle dans les pays industrialisés, la presse d'information, forme originelle des médias de masse. Or la thèse de Mme Marquis s'attache à raconter l'une des escarmouches de la rencontre de cette institution avec une institution plus ancienne, l'Église catholique. D'entrée de jeu, elle affirme que « ni l'Église ni la presse ne se sont effacées l'une devant l'autre » (p. 10).

La logique de la presse d'information la pousse à se subordonner toutes les activités sociales et les autres acteurs à sa fin propre : le commerce lucratif d'un discours centré sur l'actualité. Celle de l'Église l'oblige à des manœuvres constantes en vue de la séduction des esprits au profit de son message, processus nommé évangélisation. Les deux sont en quelque sorte sur le même terrain : la production symbolique de masse. L'étude de cas réalisée par Dominique Marquis découpe un court moment (1910-1940) et un petit lieu (la ville de Québec et son arrière-pays) dans les rapports séculaires entre la presse et l'Église. Ce corpus est unique sous plusieurs aspects. D'abord parce que l'Église y affronte une forme nouvelle de presse qui va se révéler très vite triomphante. Ensuite, parce qu'elle le fait dans les conditions les plus favorables pour elle. Il s'agit en effet d'une période où l'Église